

Table des matières (suite)

GUIDE D'ACCUEIL

Unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Brochure d'information à l'intention
des usagers et de leurs proches



| | |
|-------------------------------------|----|
| Mot de bienvenue | 4 |
| L'unité d'hospitalisation | 5 |
| Code de vie | 5 |
| Plan de traitement | 5 |
| Équipe et démarche thérapeutique | 6 |
| Séjour | 7 |
| Arrivée | 7 |
| Effets personnels | 8 |
| Réveil et coucher | 9 |
| Tenue vestimentaire | 9 |
| Repas et collations | 10 |
| Hygiène | 10 |
| Lessive | 11 |
| Téléphone | 11 |
| Visites | 11 |
| Sorties et congés de fin de semaine | 12 |
| Loisirs | 12 |
| Langage | 12 |
| Intimité | 12 |
| Tabac, alcool et drogues | 13 |
| Prévention des infections | 13 |
| Confidentialité | 13 |
| Horaire type d'une journée | 14 |
| Assistance et plaintes | 15 |
| Coordonnées | 16 |

Mot de bienvenue

L'unité d'hospitalisation en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent vise à stabiliser ta condition, à mieux comprendre ton fonctionnement et, conséquemment, à t'aider dans le choix des actions à poser afin de favoriser ton rétablissement.

Durant ton séjour, les intervenants travailleront avec toi, mais aussi avec tes parents ou tuteurs, dans une démarche de stabilisation de ton état, et ce, afin d'éviter une rechute ou une détérioration de ton état de santé.

Le but des intervenants est de te fournir une assistance ainsi que des soins et des services de qualités, adaptés à ta condition, dans un environnement sécuritaire où ta dignité et tes droits sont respectés.

Nous t'encourageons à faire part de tes préoccupations aux intervenants de l'unité. Ceux-ci se feront toujours un plaisir de t'assister avec empathie et professionnalisme.

L'équipe de l'unité d'hospitalisation

* Le mot enfant désigne les personnes de 0 à 17 ans.

Code de vie

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'unité, des règles de base constituant un « code de vie » doivent être respectées. Ce code de vie est simple et vise :

- Le respect de soi;
- Le respect des autres;
- Le respect du matériel*;
- L'engagement dans ta démarche de soins;
- Le respect de la confidentialité;
- La gestion des conflits de manière constructive;
- La présence quotidienne.



*En cas de bris de matériel, tu seras tenu responsable et tu devras réparer ton geste.

Plan de traitement

À l'unité, chaque enfant a son plan de traitement individualisé incluant un volet individuel, familial et de groupe. Ce plan est élaboré en lien avec tes forces et tes défis. L'élaboration et la mise en place de ce plan de traitement sont faites avec ta collaboration en compagnie de l'équipe multidisciplinaire.

Équipe et démarche thérapeutique

Notre équipe est formée d'un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, infirmier, psychoéducateur, éducateur spécialisé, psychologue, travailleur social et d'enseignant.

Rencontre d'évaluation : Dans les 48 heures suivant ton hospitalisation, une rencontre à laquelle participent habituellement tes parents ou tuteurs, ton psychiatre, de même que des membres de ton équipe de soin sera organisée.

Rencontres individuelles : Durant ton hospitalisation, tu seras rencontré individuellement par un psychiatre de l'enfant et de l'adolescent, une infirmière ainsi que par l'équipe psychosociale composée d'un psychoéducateur, des éducateurs et d'un psychologue.

Activités : Des activités thérapeutiques en groupe te seront proposées selon ton plan d'intervention. Il est donc de ta responsabilité de t'engager et de participer aux activités que l'on te propose.

Activités scolaires : Tes activités scolaire pourraient être maintenues, selon ton état de santé et sera assuré par Un-enseignant-du Centre de services scolaires de la Rivière-du-Nord.

Séjour

À ton arrivée, par mesure de sécurité, une fouille des effets personnels sera faite. Au besoin, elle pourra être répétée en cours de séjour. De plus, tous les effets qui sont apportés par tes proches seront soumis à une fouille sommaire.

Les objets suivants seront remis à ta famille : lames de rasoir, aiguisoir, lacets, ceinture, cordons, objets de verre, articles de fumeur, bas collants, miroir, bijoux tels que colliers, bracelets, barrettes et bandeaux pour cheveux, tout appareil électronique permettant des enregistrements photos ou vidéos, ou tous autres objets jugés dangereux pour toi ou pour les autres. Aucun médicament personnel ou en ventre libre ne sera autorisé sur l'unité.

Les objets suivants seront rangés sous clé et pourront être utilisés sous la supervision du personnel : vernis à ongle, dissolvant, maquillage, porte-monnaie, cure-oreille, colle, pousse-mine, rasoir à pile, crème à raser, séchoir à cheveux, fer plat, etc.

Les portes d'armoire et les tiroirs de bureaux sont barrés en tout temps. Ils seront ouverts par le personnel à ta demande, puis se devront être verrouillés de nouveau.



Effets personnels

Il est conseillé de conserver que le strict nécessaire, car le centre hospitalier ne peut être tenu responsable de la perte, du bris ou du vol de tes effets personnels.

Une liste des effets obligatoires, optionnels et interdits te sera remise à l'admission. Voici une liste des essentiels à avoir durant ton séjour :

- Dentifrice
- Brosse à dents avec boîtier
- Déodorant
- Savon pour le corps avec boîtier
- Shampooing
- Peigne ou brosse à cheveux
- Sandales ou Crocs pour la douche
- Pantoufles
- Cadran à batterie ou montre
- Élastiques à cheveux
- Sous-vêtements
- Vêtements de sport incluant souliers de course
- Vêtements de saison tel que manteau d'hiver, etc.

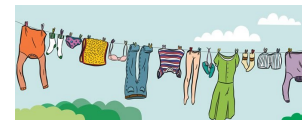
Tout objet apporté à l'unité d'hospitalisation est sujet à une évaluation de sa dangerosité par le personnel. Il peut être confisqué ou mis sous clé pour ta sécurité et celle des autres patients.

Les douillettes, draps, oreillers, serviettes, débarbouillettes et tout autre effet personnel ne sont pas autorisés selon les politiques de l'hôpital.

Aucun objet ou affiche ne peut être fixé au mur de ta chambre. Aucun prêt, échange, don d'objets ou de vêtements n'est autorisé.

Réveil et coucher

Il est important de respecter l'heure du lever prévue à l'horaire. Le soir, tu dois faire tes soins d'hygiène personnelle et prendre ta médication afin qu'à l'heure du coucher, tu sois dans ta chambre en vêtement de nuit. Durant cette période de calme, il est possible pour toi d'écouter de la musique, lire, écrire, ou faire du rangement calmement, et ce, dans le respect des autres présents dans l'unité.



Tenue vestimentaire

Par respect de soi et des autres, une tenue vestimentaire adéquate est exigée en tout temps.

Ainsi, sont exclus:

- Short ou jupe qui seront jugés trop courts par l'équipe clinique;
- Talons hauts;
- Bas-culotte, bas de nylon;
- Bandana, foulard, casquette, capuchon sur la tête et tuque;
- Chandail court, découvrant une partie de l'abdomen;
- Camisole à bretelles spaghetti;
- Chandail avec décolleté plongeant;
- Vêtement avec message ou caractère violent, à connotation sexuelle ou raciste, ou s'apparentant à des tenues de guerre (ex: tête de mort, fusils, drogues);
- Maquillage trop provocant ou écriture sur la peau.

Si tu as des marques d'automutilation visibles, les intervenants te demanderont de les couvrir.

Repas et collations

Les repas et les collations sont fournis à l'unité. Les repas doivent être pris aux heures indiquées à l'horaire, à la salle à manger. Aucune nourriture dans les chambres n'est autorisée sauf lors des mesures d'encadrement particulières.

Aucun aliment ou breuvage provenant de l'extérieur ne sera accepté sur l'unité. Si des sorties extérieures te sont accordées et que tes parents/tuteur désirent t'apporter un repas, tu pourras aller à la cafétéria manger avec eux.

Hygiène

Une période quotidienne t'est réservée pour prendre un bain ou une douche. La période de rasage est seulement autorisée avec la supervision d'un intervenant. Tu peux utiliser un rasoir électrique sans-fil, des bandes ou de la mousse dépilatoire.

L'utilisation du sèche-cheveux et d'un fer à cheveux est autorisée uniquement sous la supervision d'un intervenant au salon ou à la cuisine.



Lessive

Nous demandons que la lessive soit faite à domicile par tes proches. En cas de nécessité, une laveuse et une sécheuse sont disponibles sur le département. Cet équipement pourra être utilisé avec la supervision d'un intervenant et selon la disponibilité du matériel.

Téléphone

Un téléphone est mis à ta disposition sur l'unité entre 9h et 21h. Il est possible que des périodes d'appels prédéterminées soient prévues à l'horaire de la journée.



Afin que chaque enfant/adolescent ait son temps privilégié de téléphone, la durée des appels est de 15 minutes.

Il se peut que pour des raisons thérapeutiques, l'appel de certains amis ne soit pas autorisé. L'appel à d'anciens patients de l'unité n'est pas autorisé.

Visites

Il y a des temps de prévus durant la semaine et la fin de semaine afin que tu puisses voir ta famille immédiate. Informe-toi auprès de l'équipe pour savoir les jours et le temps alloué.

Sorties et congés de fin de semaine

Pendant ton séjour, il pourrait t'être proposé de passer un bloc d'heures, une journée, ou une fin de semaine complète avec tes proches dans ton milieu de vie si ton état le permet. Il s'agit d'une étape importante dans la démarche thérapeutique, soit la réintégration progressive dans ton milieu en vue d'un retour complet. Ces congés seront décidés en équipe et prescrits par le psychiatre de l'enfant et de l'adolescent.

Loisirs



Selon l'horaire de l'unité, il y aura des périodes désignées pour le visionnement de films, de la télévision, l'écoute de la radio, et l'usage des jeux de société. Seuls ceux fournis par l'hôpital sont autorisés.

Langage

Le respect est l'une de nos valeurs premières. Ainsi, nous te demandons de communiquer en utilisant des propos adéquats.

Intimité

Aucun comportement à connotation intime ou sexuelle n'est autorisé avec les autres enfants ou adolescents de l'unité.



Tabac, alcool et drogues

L'usage du tabac est interdit pour les enfants/adolescents et les visiteurs de l'unité. Il est possible d'obtenir une prescription de timbres ou de gommes anti tabagique au besoin. Les drogues et l'alcool sont aussi interdits à l'unité.

Prévention des infections

Dans un établissement de santé, les contacts constituent un risque de transmission de microbes ou des infections. Ainsi, il est important de te laver les mains régulièrement, notamment avant chaque repas. De même, tu dois aviser les intervenants si tu as des symptômes inhabituels comme de la toux, la diarrhée, des frissons ou des maux de gorge.



Confidentialité

Ton dossier médical est confidentiel et nul ne peut y avoir accès, si ce n'est qu'avec ton consentement (14 ans ou plus), à moins que cette personne y soit autorisée par la loi. Cette démarche doit être faite auprès des archives médicales.

À l'unité, dans le but de respecter les droits de la personne, l'utilisation du cellulaire, de matériel audiovisuel, et d'appareils à enregistrer n'est pas autorisée, autant pour toi que pour tes visiteurs.

Horaire type d'une journée

(L'horaire peut varier selon le plan de traitement individualisé)

8h30 : Lever / déjeuner / hygiène

Avant-midi : Deux blocs d'activités / rencontre avec les intervenants

12h00 : Dîner

12h45 : Détente individuelle

Après-midi : Deux blocs d'activités / période scolaire

15h00 : Collation et détente individuelle

17h00 : Souper

17h45 : Temps libre / téléphone / douche des enfants

19h00 : Activités loisirs

20h00 : Collation

20h30 : Coucher des enfants / douche des adolescents

21h30 : Coucher des adolescents



Assistance et plaintes

Si tu es insatisfait des soins ou des services rendus, avise le **chef de l'unité** ou son représentant, qui tentera de répondre à tes besoins.

Si tu désires être informé sur tes droits ou que tu as besoin d'accompagnement, tu peux contacter le comité des usagers qui est disponible pour te soutenir et t'assister dans tes démarches :

Par téléphone : 450-432-2777, poste 25105.

Par courriel : comite.des.usagers.cissssau@ssss.gouv.qc.ca

Si tu n'obtiens pas satisfaction en dépit de tes démarches, tu peux joindre le commissaire aux plaintes et envoyer un formulaire de plainte. Ce formulaire est disponible au poste infirmier.



Coordonnées

Hôpital régional de Saint-Jérôme

290, rue de Montigny,
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5T3

Pavillon de santé mentale, 1^{er} étage
Unité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

(450) 432-2777, poste 29000

Télécopieur : (450) 431-1335

Courriel: hospit.pedopsy.cissslau@ssss.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations concernant les opportunités de bénévolat, la Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme et les différentes ressources offertes par le CISSS, veuillez visiter notre site web:

www.santelaurentides.gouv.qc.ca